

- Présidence :** M. Gilles Rouffignat.
- Membres présents :** Mmes. Véronique Autexier, Isabelle Bonneau, Karine Vergnaud.
MM, Olivier Blancheton, Patrick Bourgoïn, Marcel Buisson, Pascal Chardat, David Ferrand, Laurent Fouché, Patrick Frugier, Vincent Goupillat, Max Roulon, Jean-François Selle, Bernard Vaillant, Hervé Zago.
- Membres absents :** Mme. Marion Moine, (excusée).
MM. Philippe Andrieux, Thierry Gobry, Nicolas Michel, (excusés).
- Invité :** M. Claude Fort (excusé).

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil,
- Formalités : validation PV Bureau N°2 (20/12/2023) et PV Comité de direction N°8 (18/12/2023),
- Civilités.

2° Sujet(s) « Pour décision »

- Compétitions Séniors (Garçons) : modification du calendrier,
- Modification des Règlements Généraux (art 23.1 et 23.2),
- Action "Agir avant qu'il ne soit trop tard",
- Cotisations membres du District.

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Informations pôles et commissions,
 - Informations Gouvernance.
-

Accueil : le Président remercie les participants de leur présence et excuse les personnes qui lui ont fait part de leur absence.

Formalités : le Comité de direction entérine le PV du Bureau N°2 (20/12/2023) et le PV du Comité de direction N°8 (18/12/2023),

Civilités : le Président et les membres du Comité de direction expriment :

Leurs sincères condoléances : à **Bernadette Constantin** et à **l'ASJ Soyaux** pour les décès qui les ont touchés.

Leurs félicitations :

- **GJ Linars-Nersac- Fléac** pour leur brillante participation aux 32ème de finale de la coupe Gambardella – Crédit Agricole,
- **Jarnac** pour l'accueil de l'équipe des Girondins de Bordeaux (F) en stage,
- **Ryan Deschamps** arbitre du match de coupe Gambardella – Crédit Agricole Trélissac APFC-EA. Guingamp,
- **AS.Chazelles** pour l'organisation du plateau 100% Féminin, samedi 13 janvier.

SUJET(S) « POUR DECISION »

1° - Compétitions Séniors (Garçons) : modification du calendrier (L.Fouché)

Le contexte

Les intempéries, exceptionnellement importantes cette saison mettent en péril la bonne fin de nos compétitions (championnats et coupes),

La poule de 13 en 1ère division complique la situation (elle nécessite 4 journées de calendrier supplémentaires).

À ce jour, 255 matchs restent à reprogrammer (en plus des 2 journées complètes déjà reprogrammées). Dans le **calendrier actuel** (fin des championnats le 19 mai) au regard des week end disponibles les reprogrammations possibles sont les suivantes :

- 1 journée (pour la 1ère division),
- 5 journées (pour les autres divisions (y compris Critérium à 7),

- **Il manque donc 3 journées dans le calendrier actuel pour mener les compétitions à leur terme.**

La volonté du District est double : mener à bien l'ensemble des compétitions (championnats et coupes) et répondre au souhait légitime des licenciés de jouer un maximum de matchs dans une saison. Notre ligne de conduite « à situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles ».

Nos contraintes

Les compétitions de la Ligue sont prioritaires sur celles du District et impactent donc notre calendrier (ex : matchs de coupe Nouvelle-Aquitaine et reprogrammation de matchs de championnat de Ligue).

Pour respecter l'équité sportive, la dernière journée de championnat doit se jouer le même jour pour l'ensemble des compétitions séniors (articles 23.1 et 23.2 des Règlements généraux).

Nous avons l'obligation d'avoir un week end libre entre l'avant dernière journée de championnat et la dernière journée pour traiter les éventuelles réserves, réclamations et faits disciplinaires.

Les propositions de la commission Compétitions Séniors

- maintien des coupes (report des matchs non joués du 06 et 07/01 au 17 et 18/02),
- abandon de la Champions Div's cette saison (désignation des champions de chaque division et Critérium à 7 au classement par ratio),
- report du calendrier de 3 dates après la date initialement prévue (18/19 mai) → 25 et 26/05, 08 et 09/06, 23/06 (dernière journée de championnat),
- utilisation au maximum de chaque journée de rattrapage → cohabitation championnats et coupes systématiques,
- possibilité de reprogrammation de matchs en semaine dès que les conditions le permettront.

Les hypothèses étudiées mais non retenues

- supprimer les coupes : il nous a semblé dommage de priver les clubs, licenciés et supporters de ce moment unique de plaisir et d'émotions...d'autant que la compétition a débutée,
- retirer les clubs de 1ère division de la coupe Charente : impossible sur le plan réglementaire...et pas souhaitable en terme d'intérêt sportif,
- maintenir le calendrier actuel pour les divisions 2, 3, 4, 5 et Critérium à 7 et ne modifier que le calendrier 1ère division : difficilement réalisable au titre des desideratas des clubs et de l'occupation des terrains,
- accepter de ne pas jouer le championnat jusqu'à son terme et que les classements soient établis au ratio (points/matchs joués) : pas réaliste en terme d'équité sportive.

NB : cette situation et les décisions prises ne tiennent pas compte d'éventuelles intempéries à venir qui pourraient nous obliger à prendre des mesures complémentaires encore plus contraignantes.

Décision 1 : Le Comité de direction valide les propositions de la commission Compétitions seniors et demande au secrétariat d'informer les clubs immédiatement.

2° - Modification des Règlements Généraux (art 23.1 et 23.2) (L.Fouché)

Considérant,

- la multiplication des intempéries et des arrêtés municipaux d'interdiction d'utilisation des installations sportives,
- de fait la mise en péril du bon déroulement des compétitions Seniors Masculins (championnats et coupes),
- la volonté du District d'aller au terme de ces compétitions,

Le Comité de direction réuni le 15/01/2024 a pris la décision suivante : « de façon exceptionnelle et dérogatoire aux articles 23.1 et 23.2 des Règlements généraux du District de football de la Charente, les rencontres pourront être programmées, par la commission compétente, en semaine. Cette disposition est valable du 16/01/2024 à l'avant dernière journée* de la saison 2023/2024. Après cette date cette disposition deviendra caduque et les articles 23.1 et 23.2 des Règlement généraux du District de football de la Charente seront à nouveau appliqués dans leur rédaction originelle ».

* En effet, les matchs de la dernière journée doivent se jouer le même jour.

Décision 2 : le Comité de direction valide la proposition de la commission Compétitions seniors et demande au secrétariat d'informer les clubs immédiatement.

3° - « Action : Agir avant qu'il ne soit trop tard » (O.Blancheton)

La commission Innovation propose une action pour lutter contre l'augmentation des incidents lors des rencontres (jeunes ou seniors) liés aux comportements des joueurs, des coaches (éducateurs), des dirigeants, des spectateurs et parents ainsi que du climat désagréable pour les arbitres (jeunes ou expérimentés).

Cette action sera mise en place sur les journées de championnats Seniors 1^{ère} division et sur les matchs U16/U17 1^{er} div. niveau 1.

Les arbitres centraux pour les matchs de 1^{ère} division et les responsables d'équipes U16/U17 seront les personnes concernées.

La commission Valeurs-Fair Play- Éthique gèrera cette action.

Décision 3 : le Comité de direction valide cette proposition et souhaite une phase test pour la fin de saison avec un début en février.

4° - Cotisation des membres du District (G.Rouffignat)

9 membres de commissions sont en retard dans le règlement de leur cotisation (article 9 des statuts du District).

Décision 4 : le Comité de direction demande aux animateurs des commissions concernées de relancer les membres qui ne sont pas à jour de leur cotisation pour leur demander de régulariser avant le 30/01/2024. Au 1^{er}/02/2024, les membres toujours en retard n'auront plus de fonction officielle au District au regard de l'article 10.2 des statuts et seront radiés des commissions.

SUJET(S) POUR INFORMATION ET DIVERS

5 - Commission Compétitions Jeunes (K.Vergnaud)

Le classement de la compétition U13 1^{ère} phase a été fait par calcul du ratio (nombre de points / nombre de matchs joués) vu que toutes les équipes n'ont pas joué le même nombre de matchs en raison des intempéries. Quelques réactions de clubs qui ne trouvent pas cela logique.

Décision 5 : le Comité de direction valide le principe utilisé par la commission et entérine les classements réalisés.

6 - Commission Technique - Formation - Labellisation (P.Frugier)

- Impacts des intempéries sur le déroulement des stages et sélections,

- Plusieurs matchs et mini stages programmés dans les semaines à venir,
- Inter-Districts :
 - 25 et 26/02 : Cenon : U12/U13 F,
 - 28 et 29/02 : Cenon : U12/U13 G,
 - 03/03 : lieu non défini : U14 G.

7 - Situation financière des clubs (D.Ferrand)

7 clubs (pour 6 245 €) sont toujours en retard de paiement de leur 1^{er} relevé et 4 ont négocié un étalement de leur dette avec le secrétariat comptable du District.

Le Comité remercie les clubs en règle pour le respect de leurs engagements et incite les 7 clubs restant à faire le nécessaire pour éviter l'application des sanctions sportives.

RAPPEL de la décision (N°2) du Comité de direction N°8 (18/12/2023) « Le Comité de direction valide le calendrier du 1^{er} relevé clubs, ce qui permettra aux commissions concernées d'appliquer le règlement financier et de prendre les sanctions ad-hoc en temps utile (sanctions sportives lors des matchs des 27 et 28/01/2024) ».

8 – Informations Gouvernance

Jean-François Selle, Secrétaire général

Participation à la commission d'appel concernant deux matchs de jeunes. Le Secrétaire général fait part de son étonnement sur la gravité des faits et le manque apparent de conscience de cette gravité par l'un des protagonistes.

Campagne des distinctions terminée depuis le 14/01/2024

- 16 clubs demandeurs + 1 plaquette anniversaire,
- 36 demandes (2 non éligibles) → 34,
- Quota habituel : 1 médaille FFF, 9 LFNA, 12 District → 12 de plus que prévu.

Décision 6 : le Comité de direction donne son accord pour 12 médailles District supplémentaires cette saison.

Gilles Rouffignat, Président

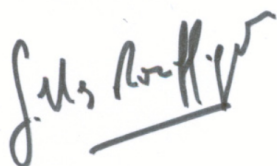
Point sur le Fonctionnement ETD 16 (cf PV Bureau N°2 du 20/12/2023),
Signalement d'un éducateur par le SDJES,

Prochaines RDV

- 16/01 : Soirée de remise labels Jeunes et Féminines et des chèques aux sections sportives au District,
- 20/01 : Bureau et Comité de direction Ligue,
- 20/01 : Réunion des Comités au CDOS (V.Goupillat),
- 22/01 : Conférence CDOS (violences sexuelles),
- 03/02 : Action « Touche pas à mon foot » (plateaux U6/U9),
- 12/02 : CODIR N°10.

DOSSIER POUR DÉCISION	Décision	Pilote
PV CODIR N° 8 (18/12/2023) PV BUREAU N° 2 (20/12/2023)	Validé	JF.Selle
Compétitions Seniors : modification du calendrier général	Validé	L.Fouché
Modification temporaire des Règlements Généraux	Validé	JF.Selle / L.Fouché
Action « Agir avant qu'il ne soit trop tard »	Validé	O.Blancheton
Cotisation des membres	Validé	JF.Selle
DOSSIERS DIVERS	Décision	Pilote
Classement des championnats jeunes (1 ^{ère} phase)	Validé	K.Vergnaud
Distinctions bénévoles	Validé	JF.Selle

Le Président
Gilles Rouffignat



Le Secrétaire Général
Jean-François Selle

